

FAE Technicien Hospitalier et Technicien Supérieur Hospitalier

Contexte

L'arrêté du 21 août 2013 fixe les modalités d'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi (FAE) des membres du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers (TH et TSH).

La formation doit être achevée à la fin de l'année qui suit la nomination, le détachement ou l'intégration directe.

Objectifs

Approfondir les connaissances sur le fonctionnement de l'Hôpital et les Etablissements sociaux et médico sociaux

- Perfectionner les connaissances en matière de ressources humaines
- Développer ou renforcer les compétences en matière de management
- Acquérir des connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions

Renseignements complémentaires

Contacts : Lucie HEIDERICH l.heiderich@anfh.fr - Manon JOUVE m.jouve@anfh.fr

Calendrier détaillé communiqué sur demande.

Programme

- Module 1 : le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la Fonction Publique Hospitalière (1 semaine soit 35h)
- Module 2 : techniques de management et de communication (12 jours soit 84h)
- Module 3 : connaissances techniques spécifiques aux établissements de la FPH permettant l'exercice des fonctions des TH et TSH (2 semaines soit 70h)

Public

Agents nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps

**Exercice
2026**

**Code de formation
ARH02**

**Nature
AFR**

**Organisé par
NOVE CONCEPT**

**Durée
189 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

Date et lieu

GROUPE 1

Du 19 janvier au 25 juin 2026

ANFH Montpellier

GROUPE 2

Du 2 février au 9 décembre 2026

ANFH Ramonville St-Agne et Établissements (31)